

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ISERE



NOMBRE DE CONSEILLERS

ELUS : 11

EN FONCTION : 11

PRESENTS : 7

VOTANTS : 8

CONTRE : 0

ABSTENTION : 0

POUR : 8

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
COMMUNE DE MIZOËN**

L'an deux mille vingt-six, le vingt février à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune dûment convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. MICHEL Bernard, Maire.

Date de la convocation : 13 février 2026

Présents : Bernard MICHEL, Florence DEUIL, François PINATEL, Francine PHILIPPE, Roger GIRAUD, Michèle JOUANNY, Denise VINCENT

Absents et représentés : Jean-Marc SAUNIER pouvoir à Denise VINCENT

Absents et non représentés : Christophe VENERA, Fanny JOUNNEAU, Guy BERARD

Florence DEUIL a été nommée secrétaire de séance.

Délibération n° 2026/09 : Compte-rendu des remboursements de factures aux élus et personnels

Monsieur le Maire expose à l'assemblée ce qui suit :

Vu la délibération n° 2017/37 en date du 19 mai 2017,

Considérant l'obligation de présenter au Conseil municipal les remboursements de factures aux élus et aux personnels,

Le Conseil municipal prend note des remboursements intervenus en janvier 2026 :

MICHEL Bernard	GRAND FRAIS	Conseil municipal	42,90€
	L'ENTREPOT DU BRICOLAGE	Piles lithium + joints fenêtres	59,55€
	L'ENTREPOT DU BRICOLAGE	Allumeur gaz SDF	16,02€
	LEROY MERLIN	Cadres isolation fenêtres	35,84€
	IKEA	Fauteuil école ATSEM temps repos	179,00€
		TOTAL	331,31€€

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Certifié conforme par Monsieur le Maire,

Date de dépôt en Préfecture :
Date de publication :

24 FEV. 2026

Le Maire,
Bernard MICHEL

